Thème : Animation

Aire terrestre éducative à Lamballe-Armor : une commune qui s'investit dans un collège

Collectivité :

– Commune de Lamballe-Armor (département des Côtes d'Armor)

Partenaires associés :

– Collège Public Simone Veil

– Association Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor

Date de réalisation de la fiche :

– Février 2025

Description de l'action

La mise en place d'une Aire terrestre éducative par le Collège Simone Veil

En 2022, Emilie Cadieu, professeure des SVT au Collège Simone Veil décide d'engager sa prochaine classe de 6ème dans un projet d'Aire terrestre éducative (ATE).

Elle prend alors contact avec la commune de Lamballe-Armor et échange avec Camille Cauret, adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie. Après une présentation du dispositif, la commune accepte d'apporter son soutien, et ce dès la première étape du projet, en proposant différents espaces pour la future ATE. Les enfants choisissent d'installer leur ATE sur un terrain municipal situé à 10 minutes à pied du collège. A proximité de lotissements, cette zone naturelle d'un hectare contient une prairie, un cours d'eau et des arbres. Les élèves commencent alors à étudier le site et notamment la faune et la flore présentes, accompagné par la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, la structure qui accompagne le projet.

La commune : une mise en relation des services des collectivités

La mairie a permis la mise en relation de l'école et du service environnement de l'agglomération Lamballe Terre & Mer. Habitués des actions de sensibilisation auprès de jeunes publics, les agents du service sont intervenus à plusieurs reprises pour expliquer leur interventions et actions concernant la Trame Verte et Bleue, ainsi que l'Atlas de la Biodiversité à l'échelle de l'intercommunalité.

De son côté, le service espace vert de la ville a poursuivi sa collaboration avec les élèves en échangeant régulièrement avec eux à propos de la gestion du site. Déjà entretenu en gestion différenciée avant la création de l'ATE, le service espace vert a encore réduit ses interventions sur le site depuis l'ATE, afin de favoriser davantage la biodiversité. Lors de travaux, les agents préviennent les élèves qui peuvent alors étudier les effets des interventions et mieux appréhender les enjeux de gestion.

Une aide aux actions des élèves

Dans la démarche des Aires éducatives, les élèves se réunissent régulièrement en conseil des élèves, au cours desquels ils réfléchissent, construisent et votent ensemble les prochaines actions. A Lamballe-Armor, l'adjointe au développement durable et au cadre de vie de la commune est invitée à ces conseils, pour être tenue informée des avancées du projet, mais aussi répondre aux éventuelles questions ou sollicitations des élèves. Ainsi, ces derniers ont souhaité installer un panneau et un banc sur leur ATE, afin de permettre à tous les habitant·es de connaître leur travail et d'observer la biodiversité. La commune s'est alors chargée de trouver du bois, avec lequel ils ont pu construire un banc, avec l'aide des ateliers Segpa du collège. Les enfants ont ensuite fait des propositions de panneaux au service communication de Lamballe-Armor, qui a ajusté le résultat à la charte graphique de la ville et leur a fourni un support.

Grâce à ces aménagements et à la publication d'un article dans le journal de la ville, les habitant·es de Lamballe-Armor sont tenus au courant de l'avancement du projet.

↗ Une introduction à la citoyenneté

Pour le dernier conseil de la Terre de l'année, Camille Cauret a accueilli les élèves dans la salle d'honneur de la mairie. Après une visite du bâtiment, une rencontre et un temps d'échange avec M. Le Maire, les élèves ont pu faire le bilan de leur année et réfléchir à la transmission de leur travail, avant de profiter d'un goûter offert par la ville.

Aire terrestre éducative du collège Simone Veil © E. Cadieu

Suite et perspectives

Par ses compétences, la commune travaille habituellement davantage avec les écoles qu'avec le collège. Toutefois, cet investissement sur l'ATE était évident pour les élus. Camille Cauret l'explique : *« C'est le projet dont je suis quasiment le plus fière. Je pense que tous les élus sont très heureux : dès lors que c'est porté par des enfants, des adolescents, cette génération-là qui s'investit, on ne peut pas être contre »*. Cette collaboration a également permis aux élu·es de changer leur regard sur les adolescents·es de leur commune. *« Ils sont pleins d'envie et de volontés d'avenir. Souvent les adolescents sont mis au second rang à cause des écrans notamment, mais ce n'est pas que ça, passer du temps avec eux nous apprend pleins de choses »* conclut Camille Cauret.

Tant que les élèves et les enseignants porteront le projet, la ville s'est dit prête à les soutenir et poursuivre le travail déjà effectué jusque-là.

Durée de mise en œuvre	Moyens humain et/ou financier
2022 – aujourd'hui	- Fourniture de matériel -Temps de travail agent·es / élu·es

Contact : CAMILLE CAURET (camille.cauret@lamballe-armor.bzh)